

en médecine feront un an de service en qualité de médecins auxiliaires.

Les jeunes gens pourvus du diplôme d'instruction militaire préparatoire seront, après deux ans de service, renvoyés en congé illimité. L'organisation de cette instruction militaire préparatoire, destinée aux jeunes gens de dix-sept à vingt ans, sera réglée par décret et ne devra rien coûter à l'Etat.

Il y aura, dans chaque canton, des exercices mensuels du dimanche pour les hommes dispensés et pour ceux qui auront obtenu un sursis; les instructeurs seront fournis par les régiments.

Le projet comporte la création d'une taxe militaire applicable pendant trois ans aux exemptés et dont le minimum sera de 21 fr. 60, soit 6 centimes par jour. La taxe sera perçue par les communes, qui toucheront le sixième de son produit.

Les troupes coloniales se recruteront par voie d'engagements volontaires; rengagements avec primes, admission avec prime des jeunes gens du contingent métropolitain qui, avant le tirage au sort, demanderont à servir dans l'armée coloniale; incorporation pour un an des contingents coloniaux.

Le contingent annuel est fixé à 192,000 hommes; l'armée comprendra donc, avec ses trois contingents, 545,000 hommes, déduction faite des pertes.

L'effectif actuel n'étant que de 472,000 hommes, il y aura un excédent de 74,000 hommes.

On y fera face en laissant au ministre de la guerre le droit de retarder jusqu'au 30 novembre l'appel de la classe, de renvoyer la classe libérable aussitôt les manœuvres d'automne, enfin d'envoyer en congé, du 1^{er} octobre au 31 mars, une partie de la classe qui termine sa deuxième année de présence sous les drapeaux, afin de maintenir intacte la période d'entraînement de trois ans.

Le projet accorde ensuite d'importants avantages aux sous-officiers.

Il comporte l'adoption du recrutement régional. Chaque corps d'armée se recrutera sur son territoire; mais les hommes seront, dans leur corps d'armée, dirigés sur des corps stationnés en dehors de la subdivision de région à laquelle ils appartiennent.

Un certain nombre de fonctions seront supprimées dans l'état-major général de l'armée. Quarante régiments de chasseurs à pied seront créés; enfin, l'artillerie de forteresse et le génie fusionneront.

Un corps d'ingénieurs militaires, chargés de l'exécution de tous les travaux d'art, sera institué et se recrutera à l'Ecole polytechnique.

Pour l'avancement, le projet organique ne modifie pas le projet dont nous avons déjà parlé.

LES PREMIÈRES

ODÉON. — Reprise de la *Vie de Bohème*. — Opéra. — Reprise d'*Henry VIII*.

La *Vie de Bohème* a été reprise vingt fois et c'est une de ces pièces que chacun aime à revoir. Les uns y retrouvent un écho de leur jeunesse, les autres comme le reflet d'un idéal rêvé et inassouvi. Sur ces cinq actes plane le charme particulier à la jeunesse et à l'amour. C'est la chanson des amours printanières. Certes, la musique en a un peu vieilli et les coryphées Marcel, Rodolphe, Schaunard, Colline, Musette et Mimi ont la marque du temps, « le coup du lapin ». Leurs mots si francs, si joyeux, d'un esprit et d'une forme si fantaisiste ont trop circulé et nous paraissent banaux. Ils ressemblent à des airs célèbres diffamés par l'orgue de Barbarie.

Dans cette pièce, où la partie gaie confine au vaudeville et la dramatique au mélo, la forme a déjà passé. Ce qui sauve le fond, ce qui nous émeut est la vérité et la jeunesse des sentiments, sans compter ce que nous y ajoutons, nous, d'impressions personnelles.

L'interprétation nouvelle de l'Odéon a le tort de souligner l'âge de la pièce par un jeu, des attitudes, une allure moderne qui jurent avec le ton des personnages. Le Marcel, le Rodolphe représentés par MM. Amaury et Dumény, s'habillent chez le bon faiseur, pontent des coups de vingt-cinq louis au cercle, et vont au café de la Paix. Leur débraillé sent la convention comme leur misère; Amaury-Marcel a gardé l'impertinence d'un marquis de l'ancien répertoire, et Dumény n'a rien du poète triste et affamé. Aussi Schaunard, très plaisamment indiqué par M. Colombey, avait l'air, par son accoutrement, d'un peintre en bâtiments ou d'un photographe, auprès des vêtements de ses camarades, coupés à la dernière mode. La bohème est si finie que les acteurs mêmes n'en ont plus la conception.

Mlle Hadamard rend d'une manière expressive, avec de l'intelligence, de la tendresse et de l'émotion, le personnage de Mimi; Musette a pris les traits de Mlle Cerny et semble ainsi plus jeune et plus jolie que de nature. Peut-être préci-

pite-t-elle un peu son débit et ne détache-t-elle pas assez ses mots.

Mauvaise représentation, lundi soir, à l'Opéra pour la reprise d'*Henry VIII*. Les directeurs abusent, je pense, des forces de Madame Rose Caron et finiront par exténuer cette rare artiste. Le rôle de Catherine d'Aragon dépasse ses moyens vocaux; sa voix fraîche, souple et charmante n'est ni un organe de Falcon, ni de mezzo; certains rôles, comme ceux de Brunehild, lui conviennent merveilleusement, d'autres lui sont interdits et elle risque de se briser à tenir les emplois de forte chanteuse dramatique. Que Mme Caron se rappelle la mésaventure de la grenouille de la fable.

Mlle Richard était singulièrement fatiguée; M. Lassalle, peu en voix, et il est arrivé à M. Sellier de ne pas chanter juste. Tel est le bilan de la soirée de lundi.

H. B.

BAZAINE INTERVIEWÉ

M. Fernand Xau, en ce moment à Madrid, a poussé le courage jusqu'à interviewer Bazaine. Il est sorti écœuré et malade de cette entrevue avec le triste sire de Metz. On le comprend facilement en lisant le principal passage de l'article de notre confrère.

L'opinion générale est que j'ai voulu travailler pour mon propre compte. Je n'ai jamais fait de politique; mais, comme je vous l'ai dit, j'étais resté attaché à mon souverain.

Le malheur est que, après Sedan, l'armée s'est divisée en bonapartistes, orléanistes, légitimistes et républicains. Pour moi, j'ai demandé au prince Frédéric-Charles ce qu'il fallait penser du gouvernement de la Défense nationale. Je savais seulement qu'il se composait de quatre ou cinq avocats. Le prince me répondit que ce gouvernement n'était même pas reconnu par toutes les puissances européennes.

— Mais les règlements militaires ne permettent pas à un général en chef de correspondre avec l'armée ennemie.

— Je le sais bien, mais un maréchal de France n'est pas un homme comme tout le monde. J'ai peut-être eu le tort de me croire plus que je n'étais.

— Quelle était votre pensée?

— Réunir les chambres à Reims et leur faire nommer un gouvernement régulier pour traiter la paix.

— Espérez-vous en ce moment dans le rétablissement de l'Empire?

— J'étais resté impérialiste et je ne croyais pas à la possibilité de continuer la guerre avec succès. Je crois qu'on aurait dû signer la paix après Forbach.

— Pour en revenir à Metz, l'opinion, pas plus que le conseil, n'a admis qu'on ne tentât pas un effort suprême.

— C'est Mac-Mahon qui est le grand coupable. Pourquoi avoir été livrer bataille, sans chance de succès. Sa défaite a produit une fâcheuse impression à Metz. D'autant plus qu'au lieu de faire donner les 3^e et les 5^e corps, il a fait donner le 1^{er} corps, composé de l'armée d'Afrique, qui ne vaut rien en dehors de l'Algérie, et qui jouissait alors d'un énorme prestige.

Les places fortifiées, depuis Vauban, ont été faites pour protéger l'armée. Mac-Mahon devait donc aller au moins dans le camp retranché de Strasbourg et ne pas s'exposer à l'insuccès qu'il a eu.

Après cela, il ne lui restait qu'à se replier sur Verdun. Je devais croire qu'il le ferait. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? On a dit que le feldmaréchal de Moltke était un grand général; pour moi, je trouve que son plan était simplement risqué. Je savais parfaitement qu'il ne fallait pas aller trop près des frontières, qui sont des portes toutes ouvertes aux fuyards; mais si Mac-Mahon, en se dirigeant sur Verdun, était venu m'appuyer, j'eusse, avec cent mille hommes, attaqué l'arrière-garde de l'armée allemande, et la face des choses pouvait se trouver changée.

Bazaine a écrit dans son livre: « Je pouvais arriver jusqu'à Frouard et commander ainsi la vallée de l'Est, en occupant la forte position du plateau de la forêt de Haye. »

— Alors, toute sortie de Metz vous a paru impossible?

— On eût peut-être pu tenir quelques jours de plus, en mangeant des rats; à quoi cela eût-il servi? (sic). Quant à sortir de Metz, c'était impossible. Metz a été construit à une époque où l'art de la guerre était loin d'être ce qu'il est de nos jours. Les forts sont situés sur des hauteurs dominées elles-mêmes par des hauteurs plus considérables et d'où nous atteignait le feu de l'ennemi.

L'homme de Metz s'exprime ainsi sur sa condamnation:

Voyez-vous un maréchal de France (il ne l'était plus alors) en prison pendant vingt années. J'eusse compris le bannissement, mais la prison, non! Cela m'a dégoûté et j'ai quitté Sainte-Marguerite (sic).